

Découverte d'un squelette humain dans le puits de mine néolithique ST II de Petit-Spiennes (Hainaut)

Michel TOUSSAINT, Hélène COLLET & Marc VANDER LINDEN

1. Problématique des trouvailles d'ossements humains à Spiennes

1.1. Des restes osseux humains ont été découverts à diverses reprises depuis 1842-1843 sur les vastes plateaux où furent creusés les puits d'extraction de silex du célèbre site minier préhistorique de Spiennes (Hubert, 1997). Les trouvailles peuvent, schématiquement, se regrouper en trois périodes. La première, avant 1920 environ, se caractérise par des découvertes sans contexte précis; il n'y a ni localisation, ni plans ni coupes. La deuxième phase, correspondant à de vastes fouilles sur les plateaux, environ de 1925 à 1964, est un peu mieux documentée, sans qu'on dispose encore de plans et coupes dépassant la qualité du croquis vite dressé (voir par exemple la coupe sensée positionner un fragment de calotte crânienne dans Verheylewhegen, 1962). L'inventaire des découvertes anthropologiques faites lors des «fouilles» de ces deux premières phases de recherches à Spiennes a été dressé par Colman (1957) puis de manière plus complète par Heinzelin *et al.* (1993). La troisième phase, celle des fouilles conduites selon des méthodes modernes (Hubert, 1969), n'avait, avant la trouvaille présentée dans la suite de ce texte, livré que deux fois des ossements humains, soit un tibia découvert en 1965 par F. Hubert et quelques restes d'un pied, isolés dans la salle d'exploitation située à la base du puits «79.1» fouillé par la «Société de Recherche Préhistorique en Hainaut» (Gosselin, 1986).

1.2. La datation des restes humains de Spiennes est, elle aussi, très incertaine. Avant la réalisation de la date AMS du squelette de Petit-Spiennes, une seule analyse C¹⁴ sur ossements humains était disponible : OxA-3196 = 4830 ± 80 BP (de Heinzelin *et al.*, 1993; Hedges *et al.*, 1993), soit entre 3700 et 3510 BC après calibration à 1 σ (probabilité de 98 %) et entre 3780 et 3370 BC à 2 σ , ce qui situe la trouvaille au Néolithique moyen, sans doute de faciès Michelsberg. Cette datation a été obtenue au départ de fragments du squelette incomplet d'un enfant de 3 à 6 ans de provenance exacte inconnue («Spiennes C» de l'inventaire dressé par de Heinzelin *et al.*, 1993; peut-être découvert dans la tranchée de chemin de fer de Spiennes, vers 1867, sans doute par l'ingénieur G. Neyrinck; dépôt à l'I.R.Sc.N.B.).

1.3. L'examen critique du contexte des ossements classiquement considérés comme «néolithiques» de la région de Mons a récemment amené de Heinzelin et ses collaborateurs (1993) à démontrer, très justement, la légende des squelettes des «mineurs ensevelis» d'Obourg et de Strépy qui ont longtemps hanté les manuels scolaires et les synthèses archéologiques mais ne sont, en réalité, que des supercheres. Ces auteurs estiment en outre, apparemment encore à raison, que les squelettes les plus complets découverts à Spiennes («Spiennes D, E, F et G» de leur inventaire) ne sont probablement que des sujets du haut Moyen Age erronément attribués au Néolithique. En l'absence d'examens anthropologiques détaillés et de datations C¹⁴, leur évaluation n'en reste pas moins frustrante en ce qui concerne nombre de documents du «Camp-à-Cayaux», notamment conservés aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, qui ne peuvent, sans vérifications plus approfondies, être éliminés du corpus des ossements préhistoriques. Dans l'attente de ces expertises, on est donc bien obligé de convenir avec eux que «tout le matériel provenant des fouilles sur le plateau de Spiennes doit être tenu en délibéré».

1.4. Plusieurs auteurs ont abordé, malheureusement sans guère de discernement, le domaine des pratiques funéraires responsables de la présence de restes osseux humains à Spiennes. A. de Loë et E. Rahir (1929) ont ainsi imaginé, sans preuves sérieuses, le mythe des «sépultures du second degré», c'est-à-dire avec décharnement puis récupération des crânes, réactualisé par Verheylewhegen (1962), notamment sur base d'un relevé de coupe plus que sommaire qui montre une simple calotte crânienne renversée sans soin particulier parmi les remblais d'une tête de puits.

Quelques os ayant subi l'action du feu dans une «fosse» avec foyer ont même été interprétés comme preuve de cannibalisme! L'association de restes humains et animaux notés dans certaines structures a conduit Clason (1971) à poser à nouveau la question. On sait pourtant la difficulté de démontrer cette pratique et la rigueur des présomptions nécessaires (Villa *et al.*, 1986; White, 1992); l'absence de stries de découpe faites au silex, notée par Gautier et Biondi (1993), plaide d'ailleurs contre cette interprétation.

Que peut-on dès lors retenir des rares informations relatives aux ossements humains les plus cré-

dibles disponibles à Spiennes ? Peu de choses. D'abord que les crânes exhumés au «Camp-à-Cayaux», une dizaine, étaient systématiquement privés de leur mandibule. Ensuite que des os longs, fragmentés, pouvaient traîner parmi les ateliers de débitage du silex. Enfin que quelques mandibules isolées ont été retrouvées, parfois associées à des os longs. On le voit, il est bien difficile de voir dans tout cela des sépultures, à moins qu'elles ne soient toutes profondément bouleversées et sans dotation funéraire identifiable. Le désordre et l'éparpillement des restes est par contre évident, ce qui peut faire penser à une «désinvolture des Néolithiques vis-à-vis des restes humains...» (Colman, 1957) ou au recours à d'autres types de pratiques funéraires encore à décoder.

1.5. La seule étude anthropologique un peu détaillée concernant Spiennes est due à Riquet. Sans vérification C^{14} , cet auteur attribue au Néolithique et même au Michelsberg (Riquet, 1970) - l'avenir nous apprendra s'il avait raison - les six crânes qu'il examine, négligeant malheureusement, comme il le faisait souvent, le matériel post-crânien. Il écrit notamment (Riquet, 1963) : «le sujet 1 de la collection Verheyleweghen est archéologiquement bien daté, en ce sens qu'il était recouvert d'une couche de silex taillés et enseveli solitairement, ce qui se rencontre au Néolithique et au Bronze ancien mais exceptionnellement par la suite» et «la série étant d'aspect homogène [...] je crois tous ces crânes plus ou moins contemporains, d'autant plus que les conditions d'enterrement sont toujours les mêmes [...]». Riquet peut alors, sur de telles bases, estimer que les crânes de Spiennes, dolichocrânes ou légèrement mésocrânes, «diffèrent totalement des gens de la S.O.M. du bassin parisien et de leurs proches parents de la Meuse» et qu'ils offrent par contre pas mal d'affinités avec les populations néolithiques non danubiennes d'Europe centrale et plus particulièrement de l'Allemagne centrale.

1.6. On le voit, le bilan de l'examen des quelques ossements humains découverts dans les secteurs à puits de mine de Spiennes est décevant : contexte très incertain, ni plans ni réelles coupes; datation plus que problématique; documents très incomplètement étudiés.... C'est dire tout l'intérêt de la découverte, de septembre à novembre 1997, d'un squelette plus ou moins complet, relativement bien conservé, dans le puits ST11 des fouilles de prévention entreprises à l'initiative de la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne, en prélude à la future construction d'un centre didactique consacré aux minières de Spiennes (Collet *et al.*, 1997 a et b).

2. Le squelette, datation C^{14}

Une datation C^{14} par AMS a été récemment réalisée par *Beta Analytic Inc.*, Miami, USA, en utilisant

le cuboïde gauche du squelette humain découvert dans le puits ST11 (n° 62 de l'inventaire de terrain) : Beta-110683 = 4500 ± 50 BP, soit entre 3340 et 3090 BC après calibration à 1 s et entre 3360 et 3030 BC à 2 s (99 % de probabilité; fig. 1).

Cette datation situe le squelette de ST11 au Néolithique. Elle est de quelques siècles plus récente que celle des ossements de l'enfant «Spiennes C». Elle indique en outre que le puits ST11 était en phase de comblement à la même époque que le puits voisin «80.4» des fouilles de la S.R.P.H. (Gosselin, 1986), pour lequel on dispose d'une date C^{14} à 4490 ± 100 BP (Lv-1599), soit entre 3350 et 3030 BC après calibration à 1 s et entre 3500 et 2900 BC à 2 s, réalisée à partir de fragments de bois de cerf trouvés dans le remblais, entre 2 et 4 mètres de profondeur.

Le squelette du puits ST11 est également chronologiquement très proche des défunts de la sépulture du site minier d'Avennes (Destexhe-Jamotte, 1947), un adulte et deux enfants, parfois considérés comme Michelsberg (Riquet, 1970). La récente datation AMS d'un osselet du pied de l'adulte d'Avennes (cunéiforme) a donné un résultat de 4555 ± 60 BP (OxA-6450), soit entre 3370 et 3100 BC après calibration à 1 s et entre 3380 et 3030 BC à 2 s (probabilité de 94 %).

Les deux dates C^{14} «anthropologiques» de Spiennes s'insèrent en outre harmonieusement dans la série des analyses effectuées dans les sépultures collectives et ossuaires des grottes et abris du bassin de la Meuse (Toussaint, 1995). La datation de l'enfant «Spiennes C» (OxA-3196 = 4830 ± 80 BP, soit entre 3780 et 3370 BC après calibration à 2 s) est ainsi quasi identique à celle du squelette du trou des Nots à Salet, sans doute également attribuable au Michelsberg (Otte et Evrard, 1985; Lv-1473 = 4820 ± 60 BP, soit entre 3720 et 3370 BC à 2 s). De nombreuses autres dates «mosanes» encadrent celle du squelette de ST11, par exemple le trou de la Heid, Michelsberg typique (Toussaint et Becker, 1992; Lv-1586 = 4650 ± 60 BP, soit entre 3650 et 3100 BC à 2 s) et la grotte n° 2 des Avins (Lv-2205 = 4460 ± 70 BP, soit entre 3340 et 2920 BC à 2 s).

3. Contexte stratigraphique de la découverte anthropologique de 1997

La structure n°11 est un puits d'extraction de silex de dimensions importantes, de plan quadrangulaire à ovale et de profil vertical. Il est comblé par de nombreuses couches successives. Celles-ci sont constituées de matériaux provenant du creusement même des puits tels que craie sous forme pulvérulente, en nodules ou en blocs, limons argileux orangés, loess, glauconie... À ces matériaux provenant de l'extraction même, viennent se mêler de nombreux déchets de

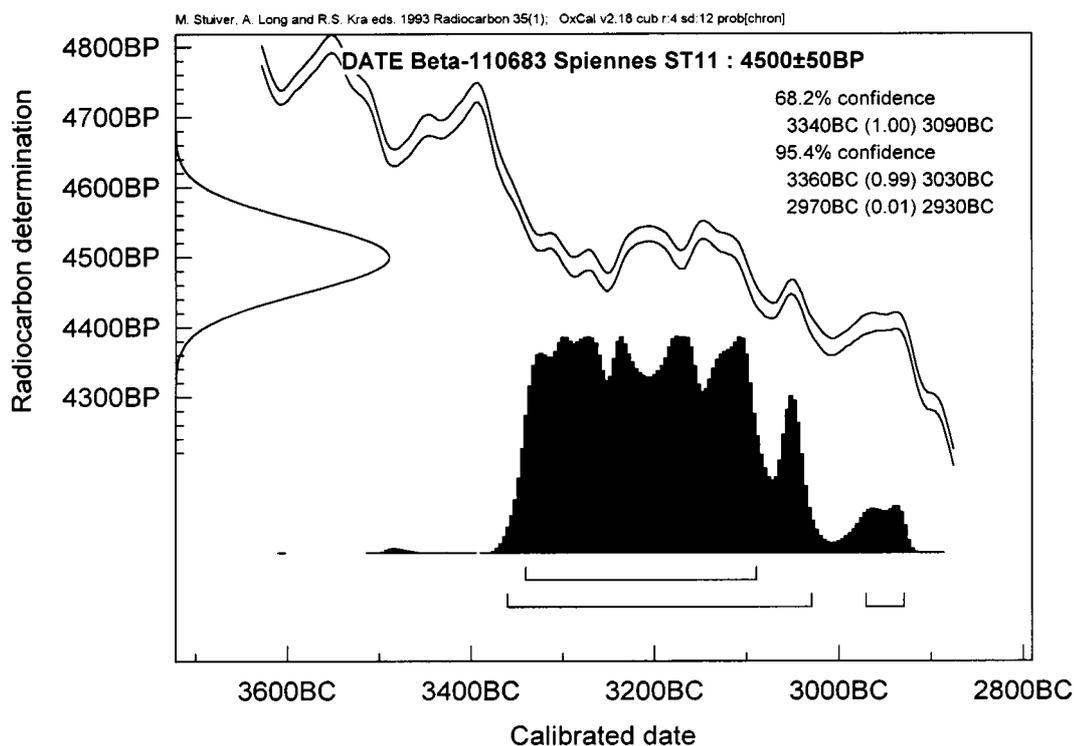


Fig. 1 - Calibration de la datation C¹⁴ par AMS du squelette.

taille témoignant des activités en surface, de l'outillage minier (pics en silex) et une faune assez importante.

L'examen de la stratigraphie révèle un tassement apparemment important des couches qui a pu modifier la position originelle du squelette et ce de manière peut être complexe (fig. 2 et 3 in Collet *et al.*, 1997b, ce volume). La coupe nord-est - sud-ouest montre également un pendage préférentiel des couches depuis l'angle sud indiquant peut-être l'aire à partir de laquelle était effectué, en partie, le cimentement. Le squelette suit partiellement ce pendage.

Malgré ce tassement, peut être important, le contexte chronologique paraît sûr puisqu'aucun remaniement récent n'apparaît dans la stratigraphie, même dans la partie sommitale, et que l'intégralité du mobilier est constitué de déchets de taille et d'outils miniers. Ceci a été confirmé par la datation absolue réalisée.

Le squelette reposait en partie (fémur, bassin, cage thoracique et bras) sur un des rejets successifs compris dans la couche VIII. Il s'agit d'une couche épaisse de limon brun-rouge qui occupe la majeure partie du puits à partir de 2,60 m de profondeur, en alternance avec des couches de limon jaune. À l'intérieur de cette couche, on observe des lentilles plus grossières comprenant de nombreux nodules de craie et des éclats souvent de grandes dimensions. Les ossements appartenant essentiellement aux jambes (fibulas-tibias-pieds) étaient situés, eux, dans la couche XVI sur une hauteur d'environ 50 cm, entre 4 m et

4,50 m de profondeur; de texture fine, cette couche est composée de limon beige et de limon lessivé. Assez curieusement, cette couche XVI, tout à fait verticale, ne s'appuie pas sur le bord du puits mais contre une couche hétérogène (couche XV) composée de sable gris-bleu, de limon brun, de limon marron foncé, de nodules de craie et de rognons de silex, elle-même verticale, que l'on retrouve à partir de 3,80 m de profondeur le long de la paroi de la cheminée. La couche XVI se poursuit au-delà de la profondeur atteinte actuellement en fouille. Les deux fragments de maxillaire se trouve, eux, au sommet d'une couche composée de limon sableux beige qui vient à peine d'être touchée par les décapages. Le squelette s'intègre donc dans une stratigraphie complexe.

4. Méthode de fouille

La fouille du squelette a été menée, comme devrait l'être toute fouille de restes osseux humains, par l'archéologue responsable du chantier et l'anthropologue, en étroite collaboration. Un dessin à grande échelle a été réalisé suivant le plan principal, incliné à environ 40 degrés, du squelette. Plusieurs relevés photogrammétriques ont été effectués par J. Debie, géomètre à la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne. Tous les os, même la plupart des petits fragments, ont été identifiés avec

précision *in situ*. Leurs faces d'apparition, les détails de leur morphologie (épiphyses, faces, processus et sillons divers, arêtes, crêtes...), leur latéralisation, l'état des connexions (tant labiles que persistantes), les déplacements des os par rapport à la position attendue du strict point de vue anatomique, la morphologie des cassures ainsi que l'état de conservation de chaque élément ont été minutieusement consignés. Une telle approche, basée sur l'interaction constante entre les observations anatomiques de terrain et la réflexion fondée à la fois sur la compréhension du contexte par l'archéologue et le corpus théorique de l'anthropologie des pratiques funéraires, est indispensable si on veut avoir la moindre chance de décoder, au moins en partie, les phénomènes responsables de la disposition des ossements.

5. Approche anthropologique préliminaire

Le squelette de ST11, abstraction faite du crâne qui a toutes les chances d'être trouvé lors de la prochaine campagne de fouille, est plus ou moins complet, mais en état de conservation moyen. Toutes les parties du squelette sont bien représentées, crâne, thorax, bras, bassin et jambes. Seuls cependant quelques osselets des mains et des pieds, l'une ou l'autre côte et quelques vertèbres étaient à peu près intacts. Les autres ossements, notamment les os longs, étaient brisés *in situ* mais pourront sans doute être correctement reconstitués.

Le sujet était adulte au moment de son décès, l'absence de lignes épiphysaires et l'état des quelques dents découvertes en témoignent. La détermination préliminaire du sexe a été effectuée sur les os coxaux non encore reconstitués. Les caractères relatifs à la grande échancrure sciatique (Bruzek, 1992a) plaident en faveur du sexe féminin. Il en va de même d'une équation discriminante de Taylor et Dibennardo (1984) retenue par Bruzek (1992b). Les empreintes de la face sacro-pelvienne (Bruzek *et al.*, 1996) seraient par contre de type plus masculin. Quoi qu'il en soit, seule l'étude détaillée du bassin reconstitué et des autres ossements du squelette, notamment le crâne et la mandibule, permettra une attribution sexuelle fiable.

6. Le squelette, disposition

La plupart des ossements du squelette étaient disposés obliquement, à environ 40 degrés de moyenne, sur une surface allongée d'environ 2 mètres de longueur sur 40 à 60 centimètres de largeur. L'épaisseur de l'amas osseux était nettement inférieure à celle d'un corps encore en chair ce qui, combiné aux nombreuses cassures, démontre l'écrasement des restes par les sédiments et par les nombreux blocs de silex qui les

recouvraient.

La disposition du corps était bien reconnaissable, tête en bas et membre inférieur en haut, bien que de nombreuses anomalies de position aient été repérées (fig. 2). Dans le détail, la tête du défunt, représentée jusqu'ici par la mandibule et des fragments des deux maxillaires, était disposée à la base du dépôt. Venait ensuite le thorax, écrasé sur place et très perturbé dans sa moitié droite, avec les vertèbres plus ou moins en connexion selon les cas, cervicales vers le bas et thoraciques au milieu. Au sacrum et aux os coxaux, eux aussi déformés *in situ*, avec la crête iliaque vers le bas et la région de la symphyse vers le haut, succédaient les fémurs; les articulations coxo-fémorales étaient serrées. Les deux fibulas formaient avec les fémurs un angle ne dépassant pas 50 degrés, ce qui pourrait suggérer des jambes repliées en position «forcée» derrière les cuisses; les deux fragments principaux de tibias, plus ou moins fichés verticalement, ne correspondent cependant pas à ce modèle. Les osselets de pieds, parfois articulés deux à deux, étaient dispersés dans l'ensemble de la zone du membre inférieur. Le bras gauche, en articulation lâche, était étendu le long du corps, humérus en bas et ulna/radius en haut, avec chaque fois l'extrémité proximale vers le bas et la distale en haut. Le bras droit avait fortement bougé, peut-être à la suite d'une certaine torsion du thorax vers la gauche. Le radius et l'ulna droits se trouvaient ainsi près de l'épaule gauche, têtes vers le bas de l'amas osseux; l'humérus droit, ainsi que la clavicule et l'omoplate de même latéralisation étaient rejetés de 30 à 50 cm plus bas.

7. Perspectives

Les perspectives archéo-anthropologiques engendrées par la découverte du squelette du puits ST11 sont variées.

Sur le terrain, l'examen des sédiments non encore fouillés aux abords et sous le squelette permettra probablement de découvrir de nouveaux fragments crâniens qui «devraient» être présents sur base de la découverte des deux premières vertèbres cervicales (atlas et axis) et de deux fragments de maxillaire. La fouille de la base du puits et de la chambre sous-jacente devrait, entre autres, éclaircir les rapports entretenus entre les différentes couches sur lesquelles reposent les ossements et permettre, grâce à une compréhension plus globale de la stratigraphie, de mieux cerner les facteurs d'introduction du squelette (dynamique de tassement...).

Les études de laboratoire viseront à préciser les déterminations de l'âge et du sexe du défunt, à décrire en détail sa morphologie, sa pathologie et les divers stigmates qui pourraient contribuer à expliquer sa disposition dans le puits de mine.



Fig. 2 - Photographie du squelette du puits ST11 (photo : J. Debie, D.G.A.T.L.P.).

À cet égard, il conviendra de soumettre à une critique serrée les diverses interprétations possibles : corps jeté dans un puits, à la suite d'un «crime» ou par désintérêt ? Accident ? Sépulture ou corps abandonné sans soin dans une tête de puits ou dans le puits lui-même, avant que des effets de tassement des sédiments, engendrés par exemple par des sous-tirages, ne fassent descendre l'ensemble de plusieurs mètres en le redressant le long des bords du puits ?

L'évaluation de ces hypothèses se fera en décodant la signification des observations de terrain relatives à la position même du corps (ossements répartis dans plusieurs couches stratigraphiques, flexion des fibulas sur les fémurs, présence de nombreuses cassures obtenues sur os secs, état des connexions, déplacement de nombreux os de la moitié droite du corps par rapport à ce qu'on attendrait...). Il y aura aussi lieu de répondre à diverses questions relatives, par exemple, à d'éventuels effets de paroi suggérés par certains alignements d'os, à la présence ou non d'un linceul, à l'absence possible de sédiments sur le corps à certains moments du long processus taphonomique qui l'a conduit sur le lieu de découverte, à la possibilité d'un colmatage différentiel en fonction des secteurs de répartition des ossements... On le voit, les causes de la disposition des restes humains de ST11 pourraient être plus complexes qu'il n'y paraît de prime abord.

Au-delà de son intérêt intrinsèque, la nouvelle découverte souligne la nécessité de réétudier, plus complètement que de Heinzelin et ses collaborateurs ne l'ont fait, l'ensemble du matériel anthropologique de Spiennes, dans un esprit pluridisciplinaire. Un programme C¹⁴ qui compléterait les deux dates réalisées sur ossements humains (OxA-3196 et Beta-110683) s'impose. Il conviendrait, entre autres, de dater les éléments crâniens conservés aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, les osselets de pied de la minière «79.1» ou encore le tibia trouvé par F. Hubert. Un tiers de siècle après les travaux de Riquet, les méthodes de comparaison utilisées en anthropologie ont évolué, essentiellement grâce aux multiples applications de la statistique, par exemple les analyses multivariées. Les pièces de comparaison se sont en outre multipliées. C'est donc d'une révision de fond que les restes humains des sites miniers de Spiennes ont besoin. L'application à ces documents des nouvelles techniques de l'«archéobiologie» (ADN, groupes sanguins...) serait, elle aussi, susceptible de renouveler notre connaissance des populations préhistoriques dont l'économie était, au moins en partie, fondée sur l'extraction du silex des entrailles de la terre.

Bibliographie

BRUZEK J., 1992a. La diagnose sexuelle à partir du squelette : possibilité et limites. *Archéo-Nil*, t. 2 : 43-51.

BRUZEK J., 1992b. Fiabilité des fonctions discriminantes dans la détermination sexuelle de l'os coxal. Critiques et propositions. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 4/1-2 : 67-104.

BRUZEK J., CASTEX D. & MAJO T., 1996. Evaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal. Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 8/3-4 : 491-502.

CLASON A.T., 1971. The Flint-Mine Workers of Spiennes and Rijckholt-St. Geertruid and their Animals. *Helinium*, 11 : 3-33.

COLLET H., DERAMAIX I., SARTIEAUX P. & VANDER LINDEN M., 1997a. Fouille préventive à Petit-Spiennes, Hainaut. In : *Actes de la deuxième journée d'archéologie hennuyère*, Mons, octobre 1997 : 3 p.

COLLET H., DERAMAIX I., SARTIEAUX P. & VANDER LINDEN M., 1997b. Fouille préventive de puits d'extraction de silex à Petit-Spiennes (Hainaut). *Notae Praehistoricae*, 17, ce volume.

COLMAN P., 1957. Le Néolithique et ses prolongements à Spiennes. *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 16 : 226-290.

DE HEINZELIN J., ORBAN R., ROELS D. & HURT V., 1993. Ossements humains dits néolithiques de la région de Mons (Belgique), une évaluation. *Bulletin de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique*, 63 : 311-336.

DE LOË A. & RAHIR E., 1929. Notice sur les fouilles exécutées à Spiennes en 1925 et en 1928. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, 44 : 52-69.

DESTEXHE-JAMOTTE J., 1947. La sépulture néolithique d'Avennes. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 58 : 8-18.

GAUTIER A. & BIONDI S., 1993. À Forgotten Faunal Collection from the Prehistoric Flint Mines at Spiennes (Province of Hainaut, Belgium). *Helinium*, 28-1 : 80-98.

GOSELIN F., 1986. Un site préhistorique d'exploitation du silex à Spiennes (Hainaut) au lieu-dit Petit-Spiennes. *Vie Archéologique*, 22 : 33-160 (= *Hannonia Praehistorica* 10).

HEDGES R. E. M., HOUSLEY R. A., BRONK RAMSEY C. & VAN KLINKEN G. J., 1993. Radiocarbon Dates from the Oxford AMS System : Archaeometry Datelist 16. *Archaeometry*, 35 : 147-167.

HUBERT F., 1969. Fouilles au site minier néolithique de Spiennes. Campagne de 1965. *Archaeologia Belgica*, 111 :

48 p., 15 pl.

HUBERT F., 1997. *L'exploitation préhistorique du silex à Spiennes*. Carnets du Patrimoine, 22, Namur : 31p.

OTTE M. & EVRARD J.-M., 1985. Salet : sépulture du Néolithique moyen. *Helinium*, 25 : 157-164.

RIQUET R., 1963. Quelques crânes néolithiques belges. I. Crânes néolithiques de Spiennes. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 73-1962 : 117-126.

RIQUET R., 1970. *Anthropologie du Néolithique et du Bronze ancien*. Poitiers, S.F.I.L. et imprimerie M. Texier : 279 p. (parle de Spiennes aux pages 81 et 82).

TAYLOR J. V. & DIBENNARDO R., 1984. Discriminant Function Analysis of the Central Portion of the Innominate. *American Journal of Physical Anthropology*, 64 : 315-320.

TOUSSAINT M., 1995. Quelques aspects de la problématique des recherches paléanthropologiques et archéologiques dans les sépultures préhistoriques holocènes du karst mosan. *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 35 : 161-195.

TOUSSAINT M. & BECKER A., 1992. La sépulture Michelsberg du trou de la Heid à Comblain-au-Pont (Province de Liège, Belgique). *Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, 32 : 7-30.

VERHEYLEWEGHEN J., 1962. Un dépôt funéraire d'un crâne néolithique à Spiennes (Hainaut), avec une note concernant l'importance de la population spienienne et un essai sur la structure sociale de la tribu. *Helinium*, 2 : 193-214.

VILLA P., COURTIN J., HELMER D., SHIPMAN P., BOUVILLE Cl. & MAHIEU E., 1986. Un cas de cannibalisme au Néolithique, boucherie et rejet de restes humains et animaux dans la grotte de Fontbrégoua à Salernes (Var), *Gallia Préhistoire*, 29 : 143-171.

WHITE T. D., 1992. *Cannibalism at Mancos*. Princeton University Press, Princeton, N. J., XXIV : 462 p.

Hélène Collet et Marc Vander Linden
a.s.b.l. «Recherches et Prospections
archéologiques en Wallonie»
c/o Hélène Collet, 15 rue d'Edimbourg
1050 Bruxelles

Michel Toussaint
Direction de l'Archéologie
Ministère de la Région wallonne
1 rue des Brigades d'Irlande, 5100 Namur